

## Message du SNUipp Isère : Jeudi 17 juin 2010

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à Snu38@snuipp.fr.

## Retour de Congé de maternité

Merci de faire suivre cette info aux collègues concernées (Collègues en congé maternité à la rentrée)

L'IA de l'Isère ayant décidé, contrairement aux instructions ministérielles, d'affecter les stagiaires dits « master » sur des postes à l'année dans les écoles, elle se trouve dans la situation de devoir dénicher des postes-classes pour ces affectations. Une "trouvaille" a été de ne pas permettre aux mères de famille rentrant de congé de maternité de retrouver leur poste (tout en le conservant pour la rentrée suivante).

Cette mesure est totalement discriminatoire, elle ne concerne que les femmes et c'est inacceptable.

Les collègues concernées par cette mesure ont reçu un courrier de l'IA leur signifiant que l'IA « souhaite » que l'enseignant effectuant le remplacement pendant le congé « puisse poursuivre le travail qu'il aura engagé dans la classe ». Nous avons bien compris que l'IA a des difficultés pour aller au bout de sa décision d'installer les stagiaires dans des classes pour l'année scolaire. Ça n'est pas une raison pour discriminer d'autres collègues !

Lors des négociations préalables au dépôt de préavis de grève départemental, il nous a été dit par l'administration qu'il y avait un problème de communication et qu'il ne devait pas y avoir de problème, que si les collègues souhaitaient retrouver leur poste, il fallait qu'elles le signalent.

Si vous avez été destinataire de ce courrier, et que ce « souhait » de notre IA ne vous intéresse pas, nous vous invitons à y répondre en précisant que vous, vous souhaitez retrouver votre poste. Faire bien évidement un courrier au SNUipp (<a href="mailto:snu38@snuipp.fr">snu38@snuipp.fr</a>) et nous informer de tout problème que vous rencontreriez.